



GAZETTE PONCHONNAISE
Octobre 2021

Jeudi 14 Octobre, en matinée sur le Larris, l'Ecole des Faïenciers de Ponchon organise UNE COURSE SOLIDAIRE

AVEC LE COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT..

L'objectif est de sensibiliser les enfants au handicap, à travers la pratique sportive adaptée.

Nous proposons aux élèves de venir courir. Pour s'inscrire, il faut apporter 2 €.

Il y aura 3 parcours adaptés à l'âge des élèves. Les kilomètres parcourus seront comptabilisés.

Une partie des courses se feront en binôme :

Un enfant portera le masque déficient visuel, et l'autre sera l'enfant guide.

Nous sommes à la recherche de sponsors qui accepteraient de participer aux efforts de nos élèves. Les habitants de Ponchon seront les bienvenus pour les encourager et participer financièrement à leurs efforts. L'argent récolté sera entièrement reversé à une association locale oeuvrant dans le domaine du handicap.

Samedi 23 Octobre, à 17 heures, LOTO DE l'APLPP, à la salle des fêtes de Berthecourt. Ouverture des portes à 17 heures. Passe sanitaire obligatoire.

29 Octobre, l'APLPP fêtera HALLOWYN. Départ à 18 heures de la Place des Fêtes.

SALON DES ARTISTES ET DES COLLECTIONNEURS, 6 et 7 Novembre, à la Salle des Fêtes de Ponchon.

11 NOVEMBRE. Rassemblement à 8 heures 45 devant la Mairie.

Dimanche 14 Novembre, à 17 heures, CONCERT DE JAZZ dans l'église de Ponchon, avec Pascal Bourdeau.

Samedi 20 Novembre, à 18 heures, dans l'église de Ponchon, SOIREE CONTES, avec Ponchon Nature.

Samedi 27 Novembre, dans l'après-midi, à la salle des fêtes de Ponchon, LOTO réservé aux enfants adhérents à l'APLPP.

Dimanche 28 Novembre, à 17 heures, CONCERT à la Chapelle de Tillard, avec la Quatuor Elysée.

Mercredi 1^{er} Décembre, de 9 heures 30, à 12 heures 30, le BUS POUR L'EMPLOI, stationnera à nouveau sur le parvis de l'église.

Prochaine messe à Ponchon : Samedi 6 Novembre, à 18 heures 30.

PONCHON.FR : Toutes les nouvelles de la Commune.

QUATRIEME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JEAN DE LA FONTAINE

*« Ne soyons pas si difficiles, les plus accommodants, ce sont les plus habiles :
On hasarde de perdre en voulant tout gagner ».*



**Concours d'illustrations des fables de Jean de la Fontaine,
en partenariat avec l'Ecole Primaire des Faïenciers, la Bibliothèque,
le Musée Raymond Joly-Clare, l'Atelier des Artistes, et la Municipalité.**

**Samedi 4 Décembre, à 18 heures,
à la Salle des Fêtes de Ponchon,
Exposition des productions, lecture de fables, et remise des prix.**

*« Garde-toi, tant que tu vivras, de juger les gens sur la mine. »
« Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami : mieux vaudrait un sage ennemi. »*

JOURNEES DU PATRIMOINE DES 18 ET 19 SEPTEMBRE.

Pendant ces deux jours, l'église et le musée Joly ont été ouverts au public.
Exposition des œuvres de Nicole Louis-Baron et de Michel Denekre au Musée.
Récital de guitare avec Loÿs Thimonier dans le parc du musée dans l'après-midi du samedi.
Récital de chansons françaises avec Loulou sur le parvis de l'église le dimanche après-midi.
Et verre de l'amitié pour clore ces deux journées.

**Nicole LOUIS-BARON et Michel DENEKRE exposeront à nouveau
les Dimanches 3 Octobre, 7 Novembre, et 5 Décembre, de 15 heures à 18 heures.**



LE CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS DE PONCHON.

C'est en 1920 que le Conseil Municipal décida d'ériger un monument à la mémoire des enfants de Ponchon morts pour la France au cours de la Guerre 1914-1918.

L'emplacement choisi devait être facilement accessible aux habitants de Ponchon, de Roye, et de Pierrepont. (Le Larris n'existait pas encore). Comme à l'époque, il n'y avait pas beaucoup de voitures, le cimetière parut l'endroit adéquat. Le Conseil voulut mettre le monument à la place d'honneur, au milieu du cimetière, et à la place du calvaire, qui du coup, fut relégué à l'arrière du cimetière.

Sur le point du déplacement du calvaire, le Maire de l'époque, M.COUTABLE, avait consulté le Préfet. Et la réponse avait été la suivante : Le calvaire appartient à la commune, qui le place ou bon lui semble.

Ce fut le début d'une furieuse polémique :

Une pétition fut adressée au Préfet, par M. BRANTHOMME, Conseiller Général :

« Nous, soussignés, habitants, veuves, mères, pères, de soldats morts pour la Patrie, protestons énergiquement auprès de Monsieur le Préfet, contre la délibération du Conseil Municipal du 8 Juin, qui, par 9 voix contre 2, a décidé le déplacement du calvaire, érigé dans le cimetière depuis 1875, considérant que ce vote froisse les sentiments catholiques de la population, et atteint à la liberté de conscience »

Suivent 240 signatures. (Ponchon devait avoir alors 650 habitants).

Le 12 Juillet, le Maire écrit en ces termes au Préfet :

« Cette pétition a surtout pour but d'entretenir dans la Commune l'agitation qui y règne depuis fort longtemps, et elle est l'œuvre de deux adversaires réactionnaires du Conseil Municipal. L'artisan de ce désaccord est M.LEJEUNE, agent électoral réactionnaire depuis 40 ans. Quant à l'appui du Conseiller Général, il me paraît tout à fait intempestif. »

Le 31 Juillet 1920, l'Entreprise Virion communiqua son devis, soit 9350 francs, déménagement du calvaire inclus. Le descriptif est ainsi établi :

« Un monument se composant d'une colonne sur socle, et trois marches, en pierres d'Euville, dans la Meuse, premier choix.

Sur le front de la colonne, une palme, avec casque et branche de laurier, en bronze d'art, ciselé et patiné. La colonne surmonté d'un coq gaulois, plus grand que nature, sur socle, avec feuilles de chêne, et de laurier, en bronze d'art, ciselé et patiné.

Le monument porte les noms de 27 enfants de Ponchon morts pour la France :

Cl. BAUSSART, F. DESLIENS, G. LEFEVRE, A. TOURAIN, L. RADEL, G. PADEZ, P. MAQUAIRE, Ph. QUAINNETIER, M. ROGER, Ch. BOURGEOIS, L. BUQUET, A. LEMAIRE, E. BRAYET, M. BRAYET, Cl. GANTIER, A. DUMONT, H. PIERROT, A. BASTARD, L. GESTLIN, C. MOREL, G. BASTARD, A. BOURGUIGNON, M. PETITPAS, E. PETITPAS, R. REGNIER, Th. BAUSSART, A. SPECQ.

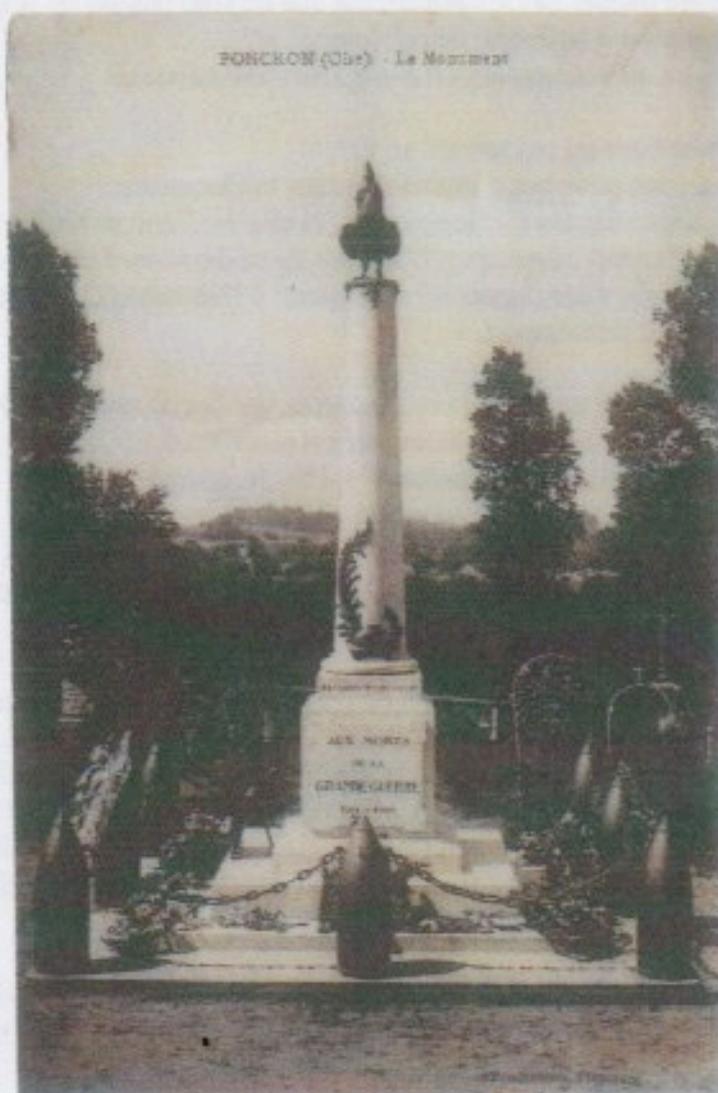
On retrouve leurs noms sur la plaque commémorative qui se trouve à l'intérieur de l'église, et sur les anciennes plaques de rue en faïence offertes par DAIGNAS et Compagnie.

Une délibération du 2 Novembre 1921 fixe le déroulement de l'inauguration du monument. Selon toute vraisemblance, elle a eu lieu le 11 Novembre 1921, en même temps qu'était organisée une cérémonie pour le cinquantenaire de la République.

**LE 11 NOVEMBRE PROCHAIN, NOUS CELEBRERONS LE CENTENAIRE
DU MONUMENT AUX MORTS DE PONCHON.**

Pus tard furent inscrits sur le monument, les noms des victimes de la guerre 1939-1945 :
M. LEFEVRE, R. SEVIN, R. LOPEZE, E. BERTRAND, G. CARPENTIER,
R. CALAMPOIX.

En 1994, le coq fut volé. Le coq actuel, en terre à cuire, a été façonné
par Sylvie THEMEREAU, dans un moule confectionné par Raymond JOLY.
Il a été perché sur le monument, par les employés communaux.
Il été inauguré le 14 Juillet 2010.



LES 150 ANS D'ANTOINETTE-ANNA, CLOCHE DE PONCHON.

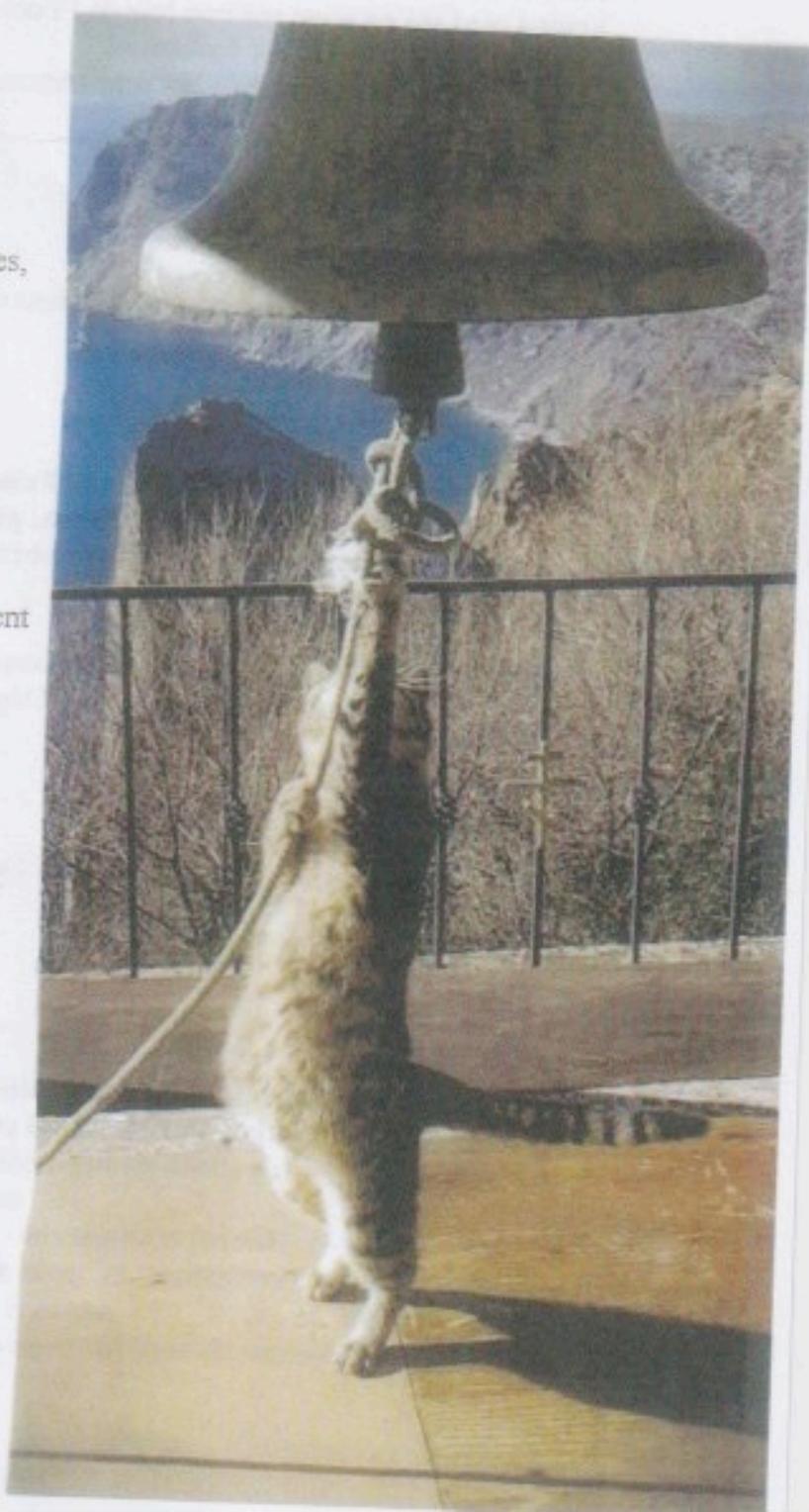
Antoinette -Anna est haute de 1 mètre, et large d'environ 1,05 mètre.
Fondu dans le bronze de la cloche, d'une épaisseur d'environ 10 centimètres,
se trouve le texte suivant :

En 1871, j'ai été bénie par Monseigneur Oubrè,
vicaire général du diocèse de Beauvais, assisté de
Monseigneur Caron, doyen de Noailles,
Monsieur Focon, curé de la paroisse Saint-Rémi de Ponchon,
Monsieur Eugène Breton, maire,
Monsieur François Fricourt, adjoint,
Messieurs Henri Prudhomme,
Prosper Gaudefroy, Constant Leclerc,
Hildevert Dieugny, Prosper Mercier,
Lucien Buirand, Jules Dumontier,
Gabriel Dumont, conseillers municipaux,
Monsieur Pépin, instituteur,

Je suis nommée Antoinette-Anna
par Monsieur Juste Léon, maire de Noailles,
duc de Mouchy, prince de Poix,
grand d'Espagne de première classe,
grand croix de Malte,
chevalier de la Légion d'Honneur,
conseiller général,
et par Madame Anna, princesse Murat,
duchesse de Mouchy, princesse de Poix,
son épouse.

Antoinette-Anna fut actionnée manuellement
pendant de longues années. En 1993,
il apparut nécessaire de l'électrifier.
Ce qui fut fait exclusivement
à l'aide de dons privés.
Et, depuis, deux fois par jour,
Antoinette-Anna envoie son salut
affectueux à tous les ponchonnois.

**Le concours des illuminations
de Noël sera réédité
pour cette année 2021.
Les modalités en seront
communiquées
dans une prochaine publication.**



AMENAGEMENT, AGRANDISSEMENT, ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE :

La pénurie de matériaux, dont les médias se sont faits l'écho, pourrait retarder le chantier.

Mais l'avancement du chantier, et les subventions dont la Commune est bénéficiaire, pourraient permettre d'accroître le nombre de places de stationnement initialement prévues.

Problème : elle ne seront disponibles qu'en fin de chantier, et les difficultés de circulation et de stationnement qui se produisent pourraient durer un peu plus longtemps.

Solutions :

Venir à pied si l'on n'est pas trop loin de l'Ecole :

Cela fait de l'exercice, c'est écologique,

Utiliser les transports scolaires : ils sont gratuits.

Se garer sur le parvis de l'église,

s'il n'y a pas de cérémonie,

Et, si l'on ne va pas à l'Ecole,

éviter la rue de la Mairie aux heures

des mouvements scolaires :

8 heures 30, 11 heures 30, 13 heures et 16 heures 30.



Un reportage sur Caroline SOBCZAK, Faïencière de Ponchon, et sur l'histoire des carreaux de Ponchon, par Jean CARTIER, sera diffusé sur France 3, vers le 20 Octobre, entre 13 heures et 14 heures, dans l'émission « Météo à la Carte ».

CARREFOUR EN DEMI-LUNE, au débouché de la Rue de Pierrepont sur la D 1001 : Il est réputé spécialement dangereux, et le Département a décidé de le fermer.



**Encore un peu de patience,
et le commerce multi-services
ouvrira ses porte, courant octobre,
dès la fin des travaux.**

En attendant, le dépôt de pains est assuré bénévolement

par la **Ferme d'Animation du Larris**, qui continue sa mission :

du Lundi au Vendredi de 8 heures à 12 heures 30,

et de 16 heures à 18 heures 30

Samedi et Dimanche de 8 heures à 13 heures.

Vous pouvez réserver vos pâtisseries, pains spéciaux, et paniers de légumes :

Cynthia : 06 29 50 86 19. Agnès : 06 21 87 37 91

Et aux heures d'ouverture du dépôt de pains : 03 60 29 00 29.

ETAT-CIVIL

DECES : Patrick MULLER, décédé le 9 Août 2021,
Christian CARDON, décédé le 12 Août 2021,
Yves BARTON, décédé le 30 Août 2021,

NOCES D'OR : Nadège et Jean-Jacques PERROTTE, le 31 Juillet 2021,

MARIAGES : Marine TOURELLE et Julien TURMINEL, le 28 Août 2021,
Tuong-Vi NGUYEN et Jérôme CAMUS, le 11 Septembre 2021,
Emilie BEAUDOIR et Lionel SAILLANT, le 11 Septembre 2021

NAISSANCES : Andréa DE SOUSA, né le 21 Septembre 2021.

On nous signale des incidents récurrents sur les téléphones fixes et mobiles, et sur le réseau internet. Il est suggéré d'en faire part à la Mairie, en signalant bien les fournisseurs. Eventuellement, la Commune pourrait faire part de ces incidents aux fournisseurs défaillants.

L'AUTOMNE EST LA.
La nuit tombe de plus en plus tôt :
Conseil aux piétons,
aux cyclistes, aux écoliers,
aux collégiens, aux lycéens :
Portez des vêtements
clairs et réfléchissants.

LES RANDONNEES DE PONCHON NATURE



Dimanche 10 Octobre,
Dimanche 21 Novembre,
Dimanche 12 Décembre,
Dimanche 16 Janvier
RV à 9 heures 30
devant l'église de Ponchon.
Les randonnées
de PONCHON-NATURE
sont ouvertes à tous.



Dans la mesure du possible, nous vous remercions d'emmener vos encombrants dans les déchetteries à votre disposition, si cela vous est impossible, suivez alors ces consignes :

Enlèvements sur RDV au :
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h

N°Vert 0 800 853 416



Conseils

- collecte séparée pour gros électroménager (D3E) - mobilier démonté
- sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous
- volume limité à 1 m³ par collecte - Longueur max: 2 m - Poids max: 75 kg - Largeur max: 1m60

Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations locales ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie

déchets végétaux, gravats, peinture, plast, produits chimiques

! La Minute Faune Flore

LA HAIE CHAMPÊTRE

QUELLE HAIE POUR MON JARDIN ?

Oubliez les haies monotones de thuya, cyprès et autres arbustes persistants ! Optez plutôt pour une haie fleurie, variée et accueillante pour les oiseaux, papillons et autres auxiliaires du jardin.



Qu'est-ce qu'une haie champêtre ?

Il s'agit d'une haie mixte composée d'arbustes rustiques, adaptés au sol et au climat de votre région. Variée, elle se compose d'arbustes à fleurs, à fruits et à feuillages caduques et persistants.

Elle évolue au rythme des saisons : floraison printanière puis estivale laissent place au feuillage coloré de l'automne, puis aux fructifications hivernales.

Quels sont ses avantages ?

Elle est résistante aux maladies : si un arbuste est touché, la contamination ne se fera pas aussi facilement. L'arbuste malade de la haie mélangée peut dépérir, la haie n'en souffrira pas, ces voisins combleront l'espace laissé libre.

Son entretien est peu contraignant : elle ne réclame en moyenne qu'une taille par an. Et si il n'y a aucune taille, celle-ci reste tout aussi belle.

Elle est un refuge pour les animaux auxiliaires : riche de plusieurs espèces d'arbustes, les oiseaux y trouvent gîte et couvert et les pollinisateurs (papillons, abeilles, ...) y trouvent nectar et pollen.

Les règles de plantation :

- associez des arbustes caducs (pour les $\frac{3}{4}$) et persistants (pas plus de $\frac{1}{4}$),
- répétez une même séquence pour éviter l'aspect négligé,
- respectez une distance de 1,50m entre les arbustes et entre les rangs,
- associez arbres qui donnent du volume, arbustes à fleurs et à fruits et arbustes de remplissage.

Pour en savoir + : <http://www.cpie60.fr/cpie/content.aspx?ID=147677>



ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE PONCHON
POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
PONCHON 60430 NOAILLES

LE 14^{ème} SALON DES ARTISTES ET DES COLLECTIONNEURS
vous accueillera à la Salle des Fêtes de Ponchon, les 6 et 7 Novembre,
le Samedi 6 de 15 heures à 18 heures,
le Dimanche 7 de 10 heures à 17 heures, sans interruption.

Tous les créateurs, peintres, dessinateurs, sculpteurs, et bricoleurs,
toutes celles et ceux qui travaillent les textiles, les collectionneurs, etc....
sont les bienvenus. Même celles et ceux qui ont déjà exposé,
à condition qu'ils présentent quelque chose de différent.

Depuis la création de ce salon, nous avons eu chaque année la joie et la surprise
de découvertes impensables

Une 14^{ème} réussite en 2021 ne dépend que de vous.

Il suffit que vous retourniez le bulletin d'inscription ci-dessous dès maintenant ;

Merci ! A bientôt !

Geneviève Joyot

BULLETIN D'INSCRIPTION DES 6 ET 7 NOVEMBRE 2021

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Artiste peintre : sculpteur : autre :

collectionneur de :

Exposera à Ponchon les 6 et 7 Novembre 2021,

et aura besoin de tables, de grilles, de vitrines

N'exposera pas cette année :

Merci de renvoyer ce bulletin à Geneviève Joyot, 12, Rue des Petits-Prés, 60430 Ponchon.

